



## Statut professionnel

Par **Jojo67**, le **14/09/2020** à **22:56**

Bonjour,

Une collègue et moi-même sommes toutes les 2 responsables adjointes d'un magasin de prêt à porter. Notre gérant nous a changé de catégorie (7) mais pas de statut professionnel. Nous sommes toujours "Employés" hors nous pensions passer "agents de maîtrise". A-t'il le droit de faire cela sachant que nous faisons bien tout le travail d'un responsable de magasin ?

Merci à vous.

Par **Tisuisse**, le **15/09/2020** à **07:00**

Bonjour,

Que dit précisément votre convention collective sur les tâches dévolues à ces 2 catégories de personnels ? Au besoin, prenez contact avec une délégation départementale de syndicat, qui vous renseignera.